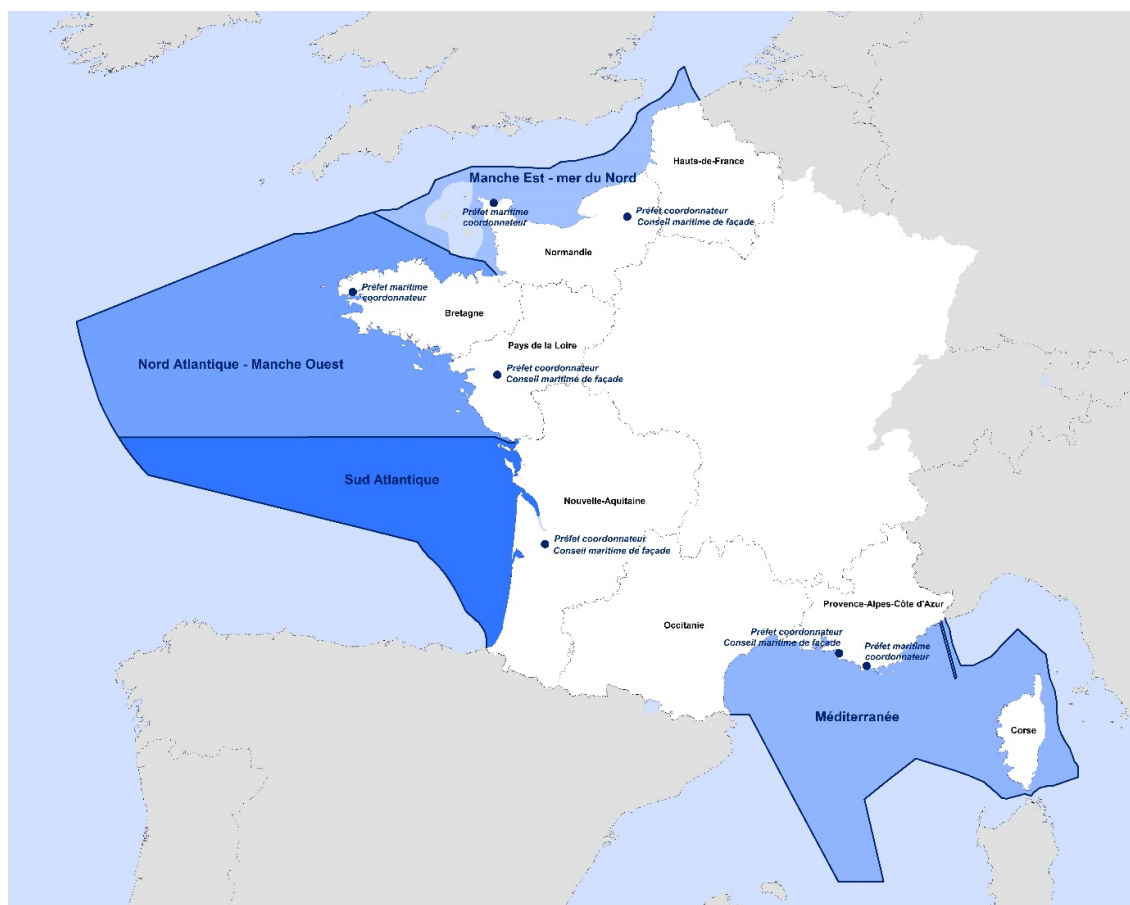




DOSSIER DE PRESSE

Quelles évolutions des activités en mer et sur le littoral français ?

Lancement de la consultation des citoyens pour la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la mer et le littoral



Janvier 2018

Sommaire

Le mot de Nicolas Hulot	p 3
Une ambition maritime pour la France	p 4
Quel avenir pour la mer et le littoral ? Une concertation avec les citoyens	p 6
Façade maritime Manche est-mer du Nord	p 9
Façade maritime Nord Atlantique-Manche ouest	p 12
Façade maritime Sud Atlantique	p 15
Façade maritime Méditerranée	p 18

Annexes :

Cartes des quatre façades

Le mot de Nicolas Hulot

Notre histoire, celle de l'humanité, commence avec les océans. C'est de la mer qu'est sorti le vivant, il y a environ 500 millions d'années. On nous appelle terriens, mais nous sommes en réalité des marins.



Ces océans et le littoral, entre la terre et la mer, ce sont des carrefours entre les civilisations et les peuples, entre les écosystèmes. Ils sont aujourd'hui menacés par l'urbanisation, l'artificialisation des sols, le changement climatique, l'érosion de la biodiversité.

Pour que la mer reste ce lieu d'échanges, de richesses, de partage, de connaissances et de culture, nous avons en commun la responsabilité de le protéger.

Les enjeux sont nombreux : comment protéger la biodiversité, comment s'adapter au changement climatique, comment concilier développement économique, avec les ports, les énergies renouvelables en mer et protection des espaces et des espèces.

La mer est une richesse à protéger, à partager.

De Lille à Menton en passant par Ajaccio, Brest ou Capbreton, l'océan Atlantique, la Manche, la mer du Nord et la Méditerranée sont au cœur de la vie des Français. Je vous invite donc à venir nombreux à donner votre avis sur l'avenir de nos façades maritimes et à partager vos idées, pour prendre soin de cet océan dont nous venons.

Nicolas Hulot,
ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Une ambition maritime pour la France

Du 26 janvier au 25 mars 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire invite les citoyens à s'informer et s'exprimer sur les visions d'avenir à l'horizon 2030 proposées pour les quatre façades maritimes de l'Hexagone. Cette concertation constitue l'une des étapes de mise en œuvre des stratégies maritimes de façade dans le cadre d'une planification maritime.

Présente dans tous les océans sauf l'Arctique, la France dispose du deuxième espace maritime mondial, avec plus de 10 millions de km². Ce vaste espace maritime confère à la France :

- un **patrimoine naturel exceptionnel** qui tient notamment à la diversité de ses côtes et de ses espaces marins en métropole et outre-mer ;
- une **culture, des connaissances et des savoir-faire** qui s'expriment tant dans les succès industriels que dans les exploits sportifs au large ou l'intérêt des Français pour la mer ;
- une **capacité d'influence internationale** qui a contribué, par exemple, à faire entrer l'océan dans les négociations climatiques.

La mer et le littoral font ainsi l'objet de nombreux usages. Avec **plus de 500 000 emplois** en incluant le tourisme littoral, le secteur maritime français fournit plus de travail que le secteur bancaire ou l'industrie automobile. Le monde de la mer offre à la France un potentiel économique, de création d'emplois nouveaux et localisés dans la construction navale, les activités portuaires ou encore les énergies marines. Dans le même temps, ces milieux sont soumis à de nombreuses pressions : changement climatique, pollutions terrestres et impacts des activités humaines.

La politique maritime de la France se veut à la fois protectrice de la biodiversité marine et des ressources, mais également soucieuse de développer une activité économique durable.

Pour fixer son ambition maritime sur le long terme, la France s'est dotée, en février 2017, d'une stratégie nationale pour la mer et le littoral.

Fin 2017, à l'occasion du comité interministériel pour la mer, le Gouvernement l'a confortée et a engagé sa mise en œuvre dont la planification des espaces marins constitue l'un des principaux leviers.

En effet, cette planification vise à améliorer la coexistence entre les usages et assurer leur compatibilité avec le milieu. Elle passe par l'élaboration de stratégies maritimes de façade. Celles-ci fixeront des objectifs stratégiques et donneront une carte des vocations. Cela permettra d'organiser l'utilisation de l'espace maritime afin de concilier les différents usages qui s'y développent, tout en garantissant une bonne prise en compte des écosystèmes marins.

Pour chaque façade, les préfets sont chargés d'assurer l'élaboration de cette stratégie maritime de façade, en concertation avec les collectivités et les acteurs maritimes et littoraux réunis au sein du Conseil maritime de façade.

Ces stratégies maritimes de façade seront adoptées d'ici le printemps 2019. Une démarche spécifique sera organisée dans les bassins maritimes ultra-marins dans un calendrier légèrement décalé.

Quel avenir pour la mer et le littoral ?

Une concertation avec les citoyens

Pour faciliter la prise de décision et s'adapter au contexte de chaque façade maritime, des stratégies maritimes de façade (en métropole) et des stratégies de bassin ultra-marin vont définir, d'une part, un développement durable de l'économie maritime et, d'autre part, une planification des espaces maritimes.

Il s'agit d'améliorer la coexistence de toutes les activités, tout en assurant leur compatibilité avec la protection du milieu marin. Ces projets de stratégie maritime de façade devront être prêts au second semestre 2018 pour la consultation finale du public, des collectivités, des instances consultatives et des pays voisins, avec une adoption finale prévue au printemps 2019.

En métropole, chaque stratégie maritime de façade est élaborée par l'État en concertation avec les acteurs maritimes et littoraux réunis au sein du conseil maritime de façade.

Afin d'impliquer les citoyens pour l'avenir des quatre façades maritimes de l'Hexagone (Manche est - mer du Nord, Nord Atlantique - Manche ouest, Sud Atlantique et Méditerranée), **la Commission nationale de débat public organise une concertation préalable.**

Il s'agit de **recueillir des avis et des arguments pour enrichir les réflexions qui mèneront à l'élaboration de ces documents.** La synthèse des contributions du public sera versée aux travaux menés avec les conseils maritimes de façade, pour qu'ils puissent les prendre en compte.

La concertation préalable se déroule du 26 janvier au 25 mars 2018, avec deux modalités :

- **une plateforme participative** www.merlittoral2030.gouv.fr permettant au public de s'informer sur les enjeux et de déposer des commentaires sur la vision d'avenir proposée. Les échanges sont organisés par un jeu de questions : chacune ouvre sur un fil de discussion dans lequel l'internaute peut déposer une contribution, faire un commentaire sur une contribution ou voter pour elle ;
- **des ateliers citoyens dans chaque façade maritime**, qui permettront d'approfondir certaines thématiques.

Les conseils maritimes de façade

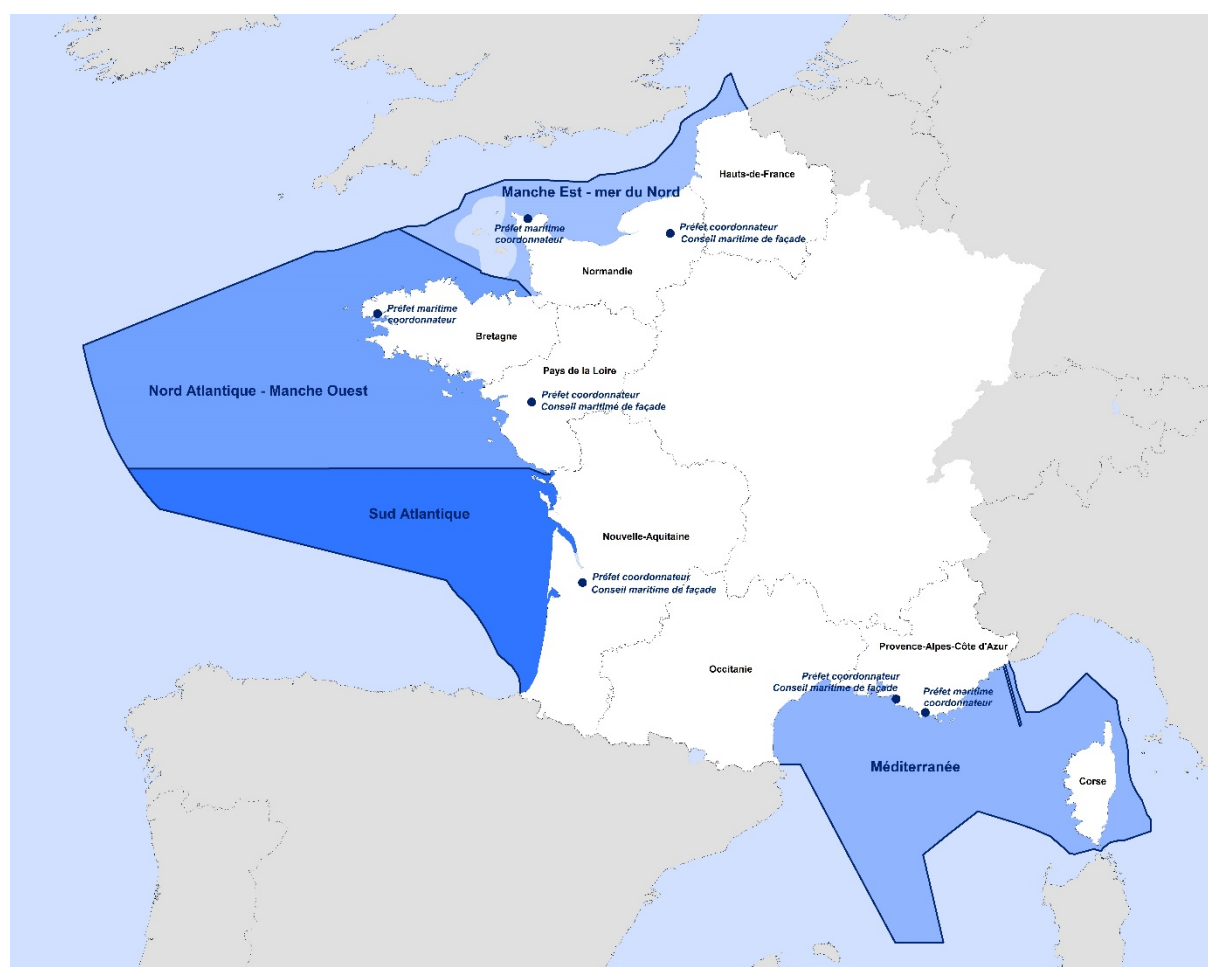
Un conseil maritime de façade réunit 80 acteurs en cinq collèges représentant l'État (ses services et ses établissements publics), les collectivités territoriales, les professionnels du littoral et de la mer, les salariés d'entreprises et les associations d'usagers de la mer et du littoral et de protection de l'environnement.

Y siègent également des personnalités qualifiées, de la société civile et du monde scientifique. C'est un lieu d'échanges entre les différents acteurs de la mer, du littoral et de la terre, dans le but de trouver un véritable équilibre en faveur du développement durable.

Il a pour missions d'**émettre des recommandations à l'État** sur l'utilisation, l'aménagement, la protection et la mise en valeur des littoraux et de la mer, d'identifier les secteurs naturels à protéger et les secteurs propices au développement des activités économiques. Les conseils maritimes de façade sont étroitement associés à l'élaboration des stratégies maritimes de façade.

Les façades maritimes

Les façades maritimes sont définies par les caractéristiques hydrologiques, océanographiques, biogéographiques, socio-économiques et culturelles des espaces concernés. Leur délimitation est cohérente avec les régions et sous-régions marines identifiées à l'article 4 de la directive 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil européen du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin. Cette délimitation des façades maritimes de l'Hexagone tient aussi compte de la politique commune de la pêche.

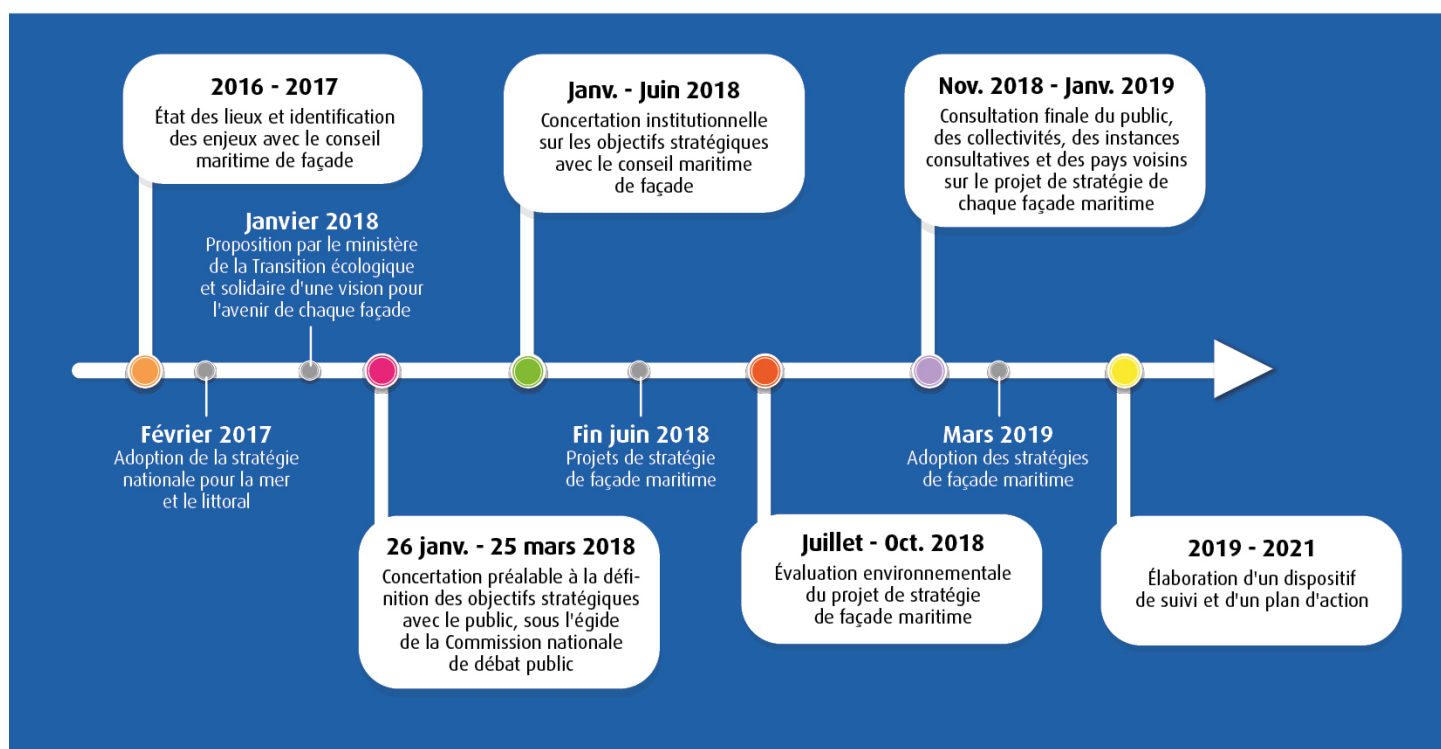


Pourquoi une concertation avec les citoyens ?

Les grands projets susceptibles de faire l'objet d'un débat public sont des projets d'intérêt national pouvant avoir des répercussions sur l'environnement et présentant de forts enjeux socio-économiques. Le débat public est organisé en amont de toutes les prises de décisions majeures et il doit permettre à chacun à la fois d'être informé et de prendre la parole sur le projet alors qu'il est encore en phase d'étude. Les arguments entendus et les questions soulevées lors du débat public ont pour objectif d'enrichir le projet, de le faire évoluer et de l'adapter au mieux au contexte social et environnemental. C'est une étape essentielle dans le processus de décision.

Saisie pour les stratégies maritimes de façade, la Commission nationale de débat public (CNDP) a décidé d'organiser une concertation préalable, dont les modalités ont été définies avec l'État, maître d'ouvrage. Après avis de l'autorité environnementale, une consultation finale sera organisée au deuxième semestre 2018 : les projets de stratégie maritime de façade qui seront soumis à cette consultation seront accompagnés d'un rapport présentant la façon dont les contributions du public auront été prises en compte.

Calendrier général



Façade maritime Manche est-mer du Nord

La façade maritime Manche est-mer du Nord s'étend sur 1 022 km, de la frontière belge au golfe anglo-normand, en limite de la Bretagne. Elle compte 7 des 26 départements métropolitains de bord de mer et 2 des 8 régions littorales : Hauts-de-France et Normandie.

Zone exiguë et ventée, aux forts courants et eaux peu profondes, cette façade maritime accueille le quart du commerce mondial et les deux tiers du trafic portuaire français. Elle concentre, par exemple, 60 % du trafic passagers national au titre du transmanche, notamment grâce à l'attractivité de ses trois grands ports maritimes : Dunkerque, Le Havre et Rouen.

Elle présente la plus forte concentration de navires de pêche français et européens et constitue le second bassin conchylicole européen. Cette façade abrite plus de la moitié des projets identifiés d'énergies marines renouvelables en France. 30 % de sa zone maritime est couverte par des aires marines protégées et elles comptent plusieurs sites emblématiques comme les deux caps, la baie de Somme, les plages du débarquement ou la baie du mont-Saint-Michel. Elle fournit près de 20 % de la production nationale de granulats marins.

Enfin, la façade est le lieu d'activités militaires en mer, de bases navales et aéronavales ainsi que de plusieurs sites industriels de défense. Plus que tout autre façade, Manche est-mer du Nord insère son activité et ses coopérations dans une vision internationale, bouleversée en profondeur par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit).



La vision d'avenir pour la Manche est-mer du Nord en 2030...

La façade Manche est-mer du Nord est une porte de l'Europe et ses ports ouvrent l'économie du continent sur le monde. Les conditions sont bonnes pour la sécurité de la navigation et la prévention des pollutions accidentelles du milieu maritime dans le premier détroit du monde.

La protection de l'environnement marin et le bon état écologique des milieux constituent une opportunité pour la réussite des évolutions économiques et industrielles de la façade. Le développement durable des activités qui en structurent l'économie est garanti par une gestion durable des ressources, le respect des normes environnementales et une résilience améliorée de l'espace côtier aux risques naturels.

Un cadre existe pour un développement des énergies marines renouvelables en synergie avec les activités existantes, qui lui permet d'être en pointe en la matière. Principal fournisseur en granulats et matériaux destinés au secteur du bâtiment et des travaux publics, elle offre des conditions responsables d'exploitation de cette ressource.

Par la diversification des activités de pêche, la façade assure le maintien des ressources vivantes et leur exploitation raisonnée, depuis l'approvisionnement jusqu'à la commercialisation. La pêche et l'aquaculture sont des marqueurs sociaux des territoires de la façade. La transformation des produits de la mer est un savoir-faire reconnu de la façade. Elle devient une référence en matière d'aquaculture.

La façade valorise son fort potentiel touristique littoral vis-à-vis des métropoles européennes proches. L'ouverture aux nouveaux loisirs littoraux et nautiques et le dynamisme de la plaisance, le plus souvent fondé sur l'économie collaborative, permettent le développement des industries nautiques.

La façade s'appuie sur son réseau d'acteurs de la recherche et de la formation supérieure pour développer une capacité de médiation scientifique sur l'ensemble des problèmes de connaissances intéressant le milieu marin. Elle a renforcé l'attractivité de son dispositif de formation initiale et continue et l'adapte en permanence aux filières émergentes.

Activités et coopérations s'insèrent dans une vision internationale de l'espace de la Manche et de la mer du Nord.

Contribuez à cette vision en l'amendant, la modifiant, l'enrichissant sur la plateforme participative www.merlittoral2030.gouv.fr

Les ateliers citoyens

- **Abbeville**, jeudi 15 février 2018 de 18h00 à 20h30, sous-préfecture – 19, rue des Minimes, Abbeville.
- **Dunkerque**, mardi 20 février 2018 de 18h00 à 20h30, Musée portuaire – 9, quai de la citadelle, Dunkerque.
- **Caen**, jeudi 22 février 2018 de 18h00 à 20h30, Le Pavillon – 10, quai François-Mitterrand, Caen.
- **Havre**, mercredi 28 février 2018 de 18h00 à 20h30, Restaurant Les Régates – quai Eric-Tabarly, Le Havre.
- **Cherbourg-en-Cotentin**, lundi 5 mars 2018 de 18h00 à 20h30, Cité de la mer – allée du Président-Menut, Cherbourg-en-Cotentin.
- **Boulogne-sur-Mer**, mercredi 7 mars 2018 de 18h00 à 20h30, chambres de commerce et d'industrie Littoral Hauts-de-France – 98, boulevard Gambetta, Boulogne-sur-Mer.

Inscription à titre individuel dans un atelier à partir de la plateforme participative

<http://www.merlittoral2030.gouv.fr/> ou en écrivant à : Délégation à la mer et au littoral, 244 boulevard Saint-Germain 75007 Paris.

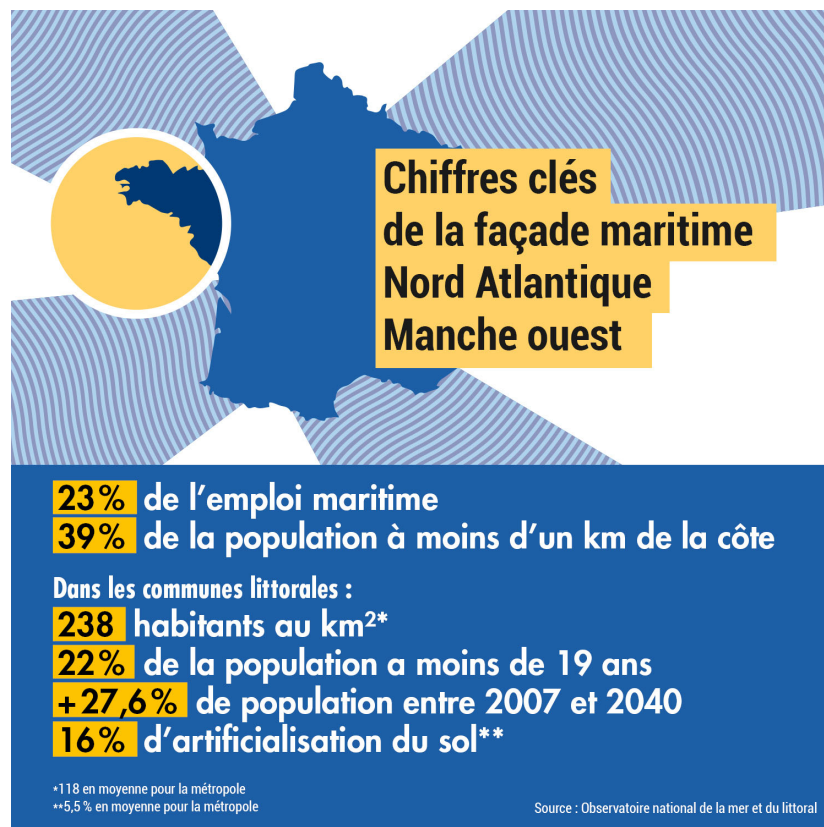
Façade maritime Nord Atlantique-Manche ouest

La façade s'étend entre la Manche, la mer d'Iroise et l'Atlantique, au droit des régions Bretagne et Pays de la Loire et du bassin-versant de la Loire. Le caractère maritime structure fortement l'identité des six départements littoraux dotés d'un littoral marin découvrant largement à marée basse et de côtes très découpées.

La forte attractivité démographique (touristes et retraités) des territoires littoraux génère de nombreuses pressions (artificialisation des sols, consommation d'eau) sur les équilibres naturels, terrestres et maritimes. Les activités maritimes sont en évolution (pêche et aquaculture professionnelles) et en compétition avec des filières émergentes à fort potentiel (énergies marines renouvelables et biotechnologies) pour l'accès à l'espace et aux ressources maritimes et littorales. Cette façade dispose d'un réseau de ports militaires, de commerce, de pêche et de plaisance avec à sa tête le grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire, premier port de l'Atlantique.

Les écosystèmes et les paysages marins et littoraux sont riches et variés, marqueurs d'identités locales affirmées, attractifs pour les touristes et les entreprises. Les risques naturels sont prégnants, mais inégalement répartis sur le littoral, et les risques industriels concentrés dans les zones portuaires. À la pointe de la Bretagne, une voie maritime majeure sur la route des grands ports maritimes de l'Europe du Nord concentre une densité du trafic avec des hydrocarbures ou divers produits chimiques, dans des conditions météorologiques souvent difficiles en saison hivernale.

La connaissance du milieu marin et des interactions avec les activités humaines est encore partielle, mais la façade dispose d'une recherche, d'une innovation et d'un réseau de formation structurés et actifs (présence du pôle mer Bretagne Atlantique, réseau de recherche et d'écoles). Les acteurs de la mer et du littoral sont fortement impliqués, portés par différentes instances dont la conférence et l'assemblée régionales pour la mer et le littoral de Bretagne et des Pays de la Loire.



La vision d'avenir pour la façade Nord Atlantique-Manche ouest en 2030...

Les habitants de la façade ont dépassé l'opposition entre économie et environnement, inventant un modèle qui répond aux défis majeurs du changement climatique et des transitions écologique et énergétique sur la mer, les îles et le littoral.

L'environnement est le socle et le catalyseur d'une économie bleue, dynamique et durable, source de valeur ajoutée et d'emplois. Les acteurs de la façade préservent et valorisent la biodiversité ordinaire, les espèces et les habitats emblématiques et représentatifs, la fonctionnalité des milieux et un réseau de sites et de paysages, marqueurs des identités bretonnes et ligériennes.

Ce modèle donne la priorité aux énergies marines renouvelables, aux aquacultures et pêches durables et à l'exploitation soutenable des ressources marines dans une logique de coexistence, voire de synergie, gérée dans le temps et dans l'espace. Les pressions exercées par les activités respectent le bon état écologique du milieu marin et la bonne qualité des eaux notamment sur la mer côtière et le rétro-littoral.

Il repose sur une recherche-développement, un savoir-faire et des investissements publics et privés très ancrés territorialement. Ces derniers confortent un réseau de ports diversifiés et complémentaires, à haute performance énergétique et écologique, dont le grand port maritime Nantes-Saint-Nazaire est la référence.

Structurée par des territoires maritimes et littoraux dynamiques et complémentaires, la façade bénéficie de coopérations entre les filières traditionnelles et émergentes et d'une situation géographique privilégiée. Laboratoires d'innovation, les îles du Ponant sont des vitrines de la transition écologique et énergétique.

La façade est attractive et propice aux activités et aux loisirs, avec une bonne gestion de la capacité d'accueil toute l'année. L'État et les collectivités mettent en œuvre un aménagement du territoire économe en espace et en énergie. Intégrées aux paysages locaux, les formes urbaines sont légères et réversibles sur les zones exposées à la submersion et à l'érosion. La gestion foncière de la bande littorale favorise la mixité sociale, une agriculture de proximité respectueuse des équilibres naturels et l'installation d'infrastructures nécessaires aux activités maritimes.

La transition numérique facilite la connaissance et la surveillance des écosystèmes, des espèces et des ressources marines de la zone économique exclusive. Les scientifiques de la façade, actifs et influents dans les réseaux nationaux et internationaux, mettent leurs connaissances à la portée du grand public et des acteurs de la mer, contribuant à des choix de gestion éclairés. Sécurité et sûreté maritimes sont renforcées par des systèmes automatisés et connectés.

En 2030, ouverte sur le monde, la façade est forte de ses partenariats inter-régionaux et internationaux et des investissements de l'État et des collectivités sur la formation, la recherche et l'innovation. La mer est devenue essentielle pour le bien-être des générations actuelles et futures.

Contribuez à cette vision en l'amendant, la modifiant, l'enrichissant sur la plateforme participative www.merlittoral2030.gouv.fr

Les ateliers citoyens

- **Brest**, mardi 13 février de 18h à 20h30, Cercle militaire, Espace océan – 13, rue Yves- Collet.
- **Sables-d'Olonne**, jeudi 22 février de 18h à 20h30, Communauté de communes, route de la Cabaude.
- **Saint-Brieuc**, mardi 13 mars de 18h à 20h30, laboratoire du CEREMA – 5, rue Jules Vallès, de 18h à 20h30.
- **Saint-Malo**, jeudi 15 mars de 18h à 20h30, Lycée professionnel maritime – 36, rue de la Croix-Désilles.
- **Lorient**, mardi 20 mars de 18h à 20h30, Centre européen de formation continue maritime – 10, rue François Toullec.
- **Saint-Nazaire**, mardi 22 mars de 18h à 20h30, maison des associations AGORA 1901 - 2 bis, avenue Albert de Mun.

Inscription à titre individuel dans un atelier à partir de la plateforme participative

<http://www.merlittoral2030.gouv.fr/> ou en écrivant à : Délégation à la mer et au littoral, 244 boulevard Saint-Germain 75007 Paris.

Façade maritime Sud Atlantique

La façade Sud Atlantique compte 723 kilomètres de linéaire côtier, de la Sèvre niortaise au nord jusqu'à la frontière franco-espagnole au sud. Elle comprend les 4 départements littoraux de la région Nouvelle-Aquitaine et compte 140 communes littorales.

La façade se caractérise par des milieux naturels variés. Les plages sableuses exposées à la houle, en Gironde et dans les Landes, contrastent avec les côtes rocheuses du Pays basque et l'enclave lagunaire du bassin d'Arcachon. Plus au nord, la Gironde, plus grand estuaire d'Europe, et la mer des Pertuis, protégée par les îles, complètent cette diversité de milieux et de paysages. Ce patrimoine est un élément essentiel de l'attractivité de la façade et l'élément structurant de la diversité des dynamiques environnementales et économiques.

Elle est marquée par la présence de nombreuses activités humaines telles que la pêche, l'aquaculture, les industries navales et nautiques, le tourisme, etc. Ces dernières, conjuguées à une augmentation de la pression démographique génèrent de fortes pressions sur les milieux marin et côtier. Une gestion durable des ressources apparaît donc comme nécessaire pour assurer la viabilité de ces territoires. L'attractivité des métiers de la mer est un élément indispensable au développement de l'économie bleue.

La façade comporte deux grands ports maritimes constituant une porte d'entrée pour les grands flux internationaux : Bordeaux et La Rochelle. La façade comprend également deux pôles portuaires décentralisés : le port de Bayonne et l'ensemble portuaire de Rochefort Tonnay-Charente. Enfin, la façade est le lieu d'activités militaires en mer, de bases navales et aéronavales ainsi que de plusieurs sites industriels de défense.



La vision d'avenir pour la façade Sud Atlantique en 2030...

Le bon état écologique est atteint, les espaces littoraux et marins d'exception sont préservés grâce aux aires marines protégées et au nombre élevé de sites classés. Ce patrimoine est un élément essentiel de l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine. La gestion des milieux naturels au plus près des territoires est un puissant facilitateur pour leur protection et pour la réduction des conflits d'usages.

La solidarité entre l'amont et l'aval permet d'avoir une eau douce propice, en quantité et en qualité, aux nurseries de poissons et aux activités d'élevage d'huîtres et de moules. Les activités balnéaires profitent de la bonne qualité de l'eau de mer.

Le territoire de la Nouvelle-Aquitaine s'est positionné en pointe sur la question de la gestion des risques littoraux et de la résilience des territoires côtiers, limitant ainsi les risques et sécurisant les activités littorales.

La façade est riche de nombreuses activités maritimes et littorales qui s'y déploient, génératrices d'emplois. Les filières motrices de la construction navale, du transport maritime, du nautisme et du tourisme balnéaire, ainsi que celles des productions primaires, emblématiques de la Nouvelle-Aquitaine – ostréiculture et pêche – représentent de réelles opportunités d'emplois. Leur inscription résolue dans le processus de la transition écologique et énergétique, notamment pour le renouvellement des navires de pêche, a été un facteur favorable à la consolidation du tissu socio-économique et au dynamisme de la démographie et de l'emploi.

Les énergies marines renouvelables contribuent aux objectifs nationaux de la transition énergétique au travers des projets d'éolien en mer, et explorent le houlomoteur et l'hydrolien estuarien.

Les ports sont les supports de projets structurants et de l'innovation et vecteurs de densification industrielle. Ils bénéficient en 2030 d'une synergie entre eux et de l'amélioration des connexions à leur arrière-pays – en particulier par la voie ferrée – au travers d'une approche intégrée dans la gestion des flux et des projets.

Les synergies entre les acteurs scientifiques et la société civile (professionnels de la mer, associations, clubs sportifs...) sont un atout pour le partage et le développement de la connaissance des milieux marins. Les liens entre la communauté scientifique et le monde industriel se sont renforcés. Les innovations dans le domaine maritime permettent le développement de nouvelles filières (biotechnologies). La mutation des filières traditionnelles et la façade Sud-Atlantique a conforté sa place de leader en recherche et développement pour la filière nautique et de la glisse.

Contribuez à cette vision en l'amendant, la modifiant, l'enrichissant sur la plateforme participative www.merlittoral2030.gouv.fr

Les ateliers citoyens

- **Capbreton**, mardi 27 février 2018 de 18h00 à 20h30, maison du Port – salle Roger Cales, avenue Georges-Pompidou.
- **Bordeaux**, jeudi 1er mars 2018 de 18h00 à 20h30, salle du point du jour Pierre Tachou – 58, rue Joseph-Brunet.
- **Biarritz**, samedi 3 mars 2018 de 9h30 à 12h00, Cité de l'océan – plateau de l'Atalaye.
- **La Rochelle**, samedi 10 mars 2018 de 9h30 à 12h00, café de l'Aquarium – quai Louis- Prunier.

Inscription à titre individuel dans un atelier à partir de la plateforme participative

<http://www.merlittoral2030.gouv.fr/> ou en écrivant à : Délégation à la mer et au littoral, 244 boulevard Saint-Germain 75007 Paris.

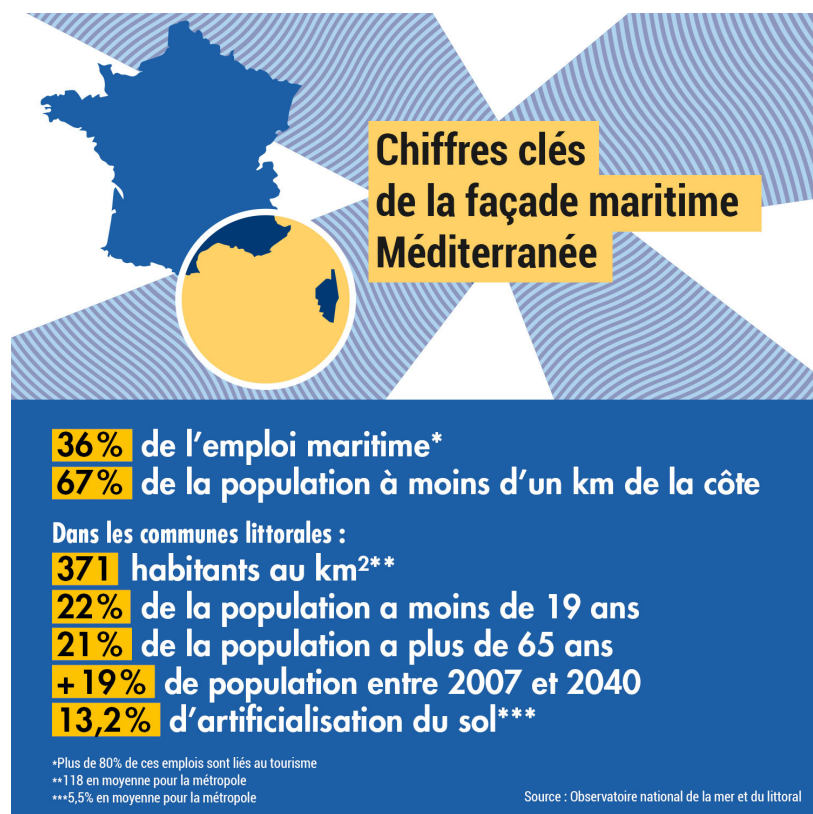
Façade maritime Méditerranée

La mer Méditerranée est une mer intercontinentale de 2,5 millions de km² composée de deux bassins : un occidental entre le détroit de Gibraltar et la Sicile et un oriental allant de la Sicile au canal de Suez. La façade Méditerranée comporte les rivages des trois régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse et l'ensemble des eaux sous juridiction française en Méditerranée, qui sont situées dans sa partie occidentale.

Point chaud de la biodiversité à l'échelle de la planète, la Méditerranée comprend des habitats remarquables (fonds coralligènes, lagunes côtières, etc.) accueillant plus de 17000 espèces. Cependant, les espaces et milieux qui la composent sont fragiles et font l'objet de pressions multiples, notamment en période estivale.

En France, la façade est particulièrement marquée par le tourisme, premier employeur avec près de 120 000 emplois et un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros. Ce poids du tourisme dans l'économie maritime s'explique notamment par les nombreux atouts du littoral méditerranéen : un patrimoine maritime et sub-aquatique riche, des sites variés, des paysages méditerranéens présentant dans chacune des régions un caractère singulier, un réseau d'aires marines protégées important ou encore l'existence de conventions et accords internationaux vertueux.

L'économie maritime et littorale de la façade est aussi marquée par une forte empreinte des activités économiques destinées à satisfaire les besoins des populations résidentes : près de 70 % de la population locale réside dans la frange littorale. En termes d'énergies marines, la région possède un potentiel important en termes d'éolien flottant. Grâce au grand port maritime de Marseille (1er port français et 6e port européen en volume), la façade dispose d'un point d'entrée structurant le territoire, mais devant relever de nombreux défis.



La vision d'avenir pour la Méditerranée en 2030...

Le bon état écologique du milieu marin est atteint, grâce à des mesures impliquant l'intégralité des acteurs de la façade. Le bon état de fonctionnement des écosystèmes marins permet à ces derniers d'assurer durablement l'ensemble des services écosystémiques. Les outils de surveillance du milieu marin sont opérationnels. Les services de l'État, les collectivités territoriales, les professionnels, les scientifiques et les associations environnementales agissent collectivement dans cette direction.

Le littoral a conservé un caractère attractif grâce à une prise en compte par les acteurs de toutes les dimensions nécessaires à une approche intégrée de sa gestion : vulnérabilité, potentiel économique, espace de loisirs, risques.

L'économie maritime s'inscrit dans la durabilité et contribue davantage à la consolidation d'un tissu socio-économique et démographique dynamique. Elle assure également des fonctions stratégiques dans la production d'énergie, le transport et la communication, bénéfiques à l'économie nationale.

Cette économie bleue durable et productive mise sur la connaissance et la formation, valorise le potentiel d'innovation permis par les entreprises locales et nationales et valorise le potentiel considérable qu'offre la Méditerranée.

Les territoires sont résilients et adaptables aux risques naturels, aux conséquences du changement climatique et moins dépendants aux énergies conventionnelles. La transition numérique et la recherche d'une économie circulaire valorisant le littoral méditerranéen contribue à ce nouveau modèle de société.

Contribuez à cette vision en l'amendant, la modifiant, l'enrichissant sur la plateforme participative www.merlittoral2030.gouv.fr

Les ateliers citoyens pour la façade maritime Méditerranée

- **Sète**, le jeudi 15 février 2018 de 18h00 à 20h30, délégation à la mer et au littoral, 4 rue Hoche.
- **Marseille**, le jeudi 22 février 2018 de 18h00 à 20h30, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, 36 boulevard des Dames.
- **Bastia**, le mercredi 7 mars 2018 de 18h00 à 20h30, institut régional d'administration de Bastia, quai des Martyrs de la Libération.
- **Perpignan**, le jeudi 15 mars 2018 de 18h00 à 20h30, direction départementale des territoires et de la mer, 24 avenue des eaux vives.

Inscription à titre individuel dans un atelier à partir de la plateforme participative

<http://www.merlittoral2030.gouv.fr/> ou en écrivant à : Délégation à la mer et au littoral, 244 boulevard Saint-Germain 75007 Paris.